



LE DÉPARTEMENT DE LINGUISTIQUE

met au concours un poste à charge partielle de:

Chargé-e de cours en phonétique et phonologie à 25 %

Titre exigé et expérience professionnelle

- être en possession d'un doctorat en linguistique avec une spécialisation en phonétique et phonologie ou d'un titre équivalent,
- avoir l'expérience de l'enseignement universitaire ainsi qu'une bonne connaissance du français,
- la maîtrise des outils contemporains de traitement d'analyse de la parole est souhaitée

Cahier des charges

Il s'agit d'un poste à 25 %, correspondant à deux heures de cours hebdomadaires et une ou deux heures de travaux pratiques hebdomadaires au niveau BA (bachelor).

Entrée en fonction: 1er septembre 2012 ou date à convenir

Durée du mandat:

Art. 143 de la Loi sur l'Université: «Le chargé de cours est nommé pour une première période de 3 ans au maximum; la nomination est renouvelable pour des périodes successives de 3 ans au maximum».

Traitement

Classe 23/00 à 23/22 (CHF 120.894.- à CHF 163'452.- par an à temps plein).

Documents requis et délai pour le dépôt des candidatures

- lettre de candidature
- 2 exemplaires du curriculum vitae
- 2 exemplaires de la liste de publications
- 1 photocopie des diplômes universitaires

à envoyer à

eva.capitao@unige.ch ou
Université de Genève - Faculté des lettres
Secrétariat du département de linguistique
Faculté des lettres 5, rue de Candolle
1211 GENEVE 4 – Tél. : 022 379 70 30

avant le 31 mai 2012

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions auprès du secrétariat du département.

Prévoyance sociale:

Les enseignant(e)s de l'Université de Genève sont obligatoirement affilié(e)s à la Caisse de prévoyance CIA de l'Etat de Genève.

Dans une perspective de parité, l'Université encourage les candidatures féminines.